

 ACADÉMIE DE RENNES <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine	MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE ENSEIGNANTS 1^{er} DEGRÉ PUBLIC 2026	Fiche postes à entretien - N° 13
			Postes de direction : - Directions avec décharge totale - Directions en R.E.P. et R.E.P. +
Division des personnels enseignants du 1 ^{er} degré			
Courriel : ce.35div1aff@ac-rennes.fr			

1. Principes généraux de nomination

Nature des postes	Conditions de nomination
Direction d'écoles élémentaires, primaires ou maternelles de deux classes et plus	<p>→ Accès réservé en priorité aux directrices et directeurs en titre, aux enseignants ayant exercé en cette qualité pendant au moins 3 ans par le passé, après inscription sur la liste d'aptitude, ainsi qu'aux enseignants accédant à cette fonction par inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école ① : nomination à titre définitif</p> <p>① Pour les modalités d'inscription sur la liste d'aptitude correspondante, se reporter à la note de service transmise sur la messagerie académique le 22 septembre 2025.</p> <p>→ Dans les autres cas : nomination à titre provisoire</p>

L'enseignant nommé à titre provisoire à compter du 01/09/N et jusqu'à la fin de l'année scolaire sur un poste de direction de 2 à 11 classes dans le cadre de la phase principale ou de la phase complémentaire bénéficie d'une priorité pour un maintien sur ce poste, au titre de la continuité du service, sous réserve :

- d'avoir exercé cette responsabilité pendant toute l'année scolaire ;
- d'être inscrit sur une liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école valide pour l'année scolaire N+1 ;
- quel que soit le rang du vœu

2. Situation particulière - Postes de direction bénéficiant d'une décharge totale

Modalités de candidatures et entretien

- **Lettre de motivation et CV transmis à la DSDEN d'ILLE ET VILAINE - Service DIPER 1-B, pour le vendredi 27 février 2026 (17h00), par courriel sur l'adresse : ce.35div1aff@ac-rennes.fr**
- **Commission d'entretiens en présentiel ou en distanciel de mars à avril 2026.** Convocation adressée sur l'adresse courriel académique
- **Saisie des vœux dans SIAM 1er degré – (Dates prévisionnelles non connues à ce jour)**

Il est attendu de la directrice ou du directeur avec décharge d'enseignement de :

- Analyser avec rigueur les résultats des élèves sur les indicateurs nationaux pour orienter les actions pédagogiques.
- Définir un plan d'action cohérent pour le pilotage pédagogique à partir des indicateurs disponibles sur Archipel et des indicateurs locaux (climat scolaire...).
- Déployer une expertise pédagogique pointue afin d'impulser ou d'initier des réponses adaptées aux besoins des élèves et aux exigences du socle commun, en organisant le service des enseignants ou en initiant des dispositifs spécifiques.
- Concevoir, élaborer et conduire collectivement un projet d'école centré sur les priorités et points d'amélioration repérés, en lien le cas échéant avec l'évaluation d'école.
- Piloter les dispositifs de suivi et de personnalisation des parcours des élèves, notamment via les conseils de cycle et les équipes éducatives.
- Mobiliser et coordonner les ressources humaines autour des aides personnalisées, des stages de réussite et du pôle ressource de circonscription.

- Impulser et vivement promouvoir les parcours éducatifs dans leurs dimensions d'Éducation Morale et Civique, d'Éducation Artistique et Culturelle, d'Éducation au Développement Durable et de Santé.
- Faire preuve de médiation et d'écoute dans la gestion des relations humaines et institutionnelles.
- Maîtriser des compétences avancées en prévention et régulation des conflits, incluant la gestion des situations de harcèlement scolaire.
- Mutualiser les expériences pédagogiques et animer l'équipe éducative en vue d'une dynamique collective efficiente.
- Participer en tant qu'expert et animateur au sein de l'équipe de circonscription et du pôle ressources, sur sollicitation de l'IEN.
- Faire preuve d'expertise pédagogique et du pilotage d'une école en intégrant, au niveau départemental, les équipes d'évaluateurs externes pour les évaluations d'école.

Profil attendu

- Être inscrit sur la Liste d'Aptitude à l'emploi de directeur/directrice d'école comptant au moins deux classes au plus tard au titre de la rentrée 2026 et avoir déjà exercé sur un poste de direction.
- Avoir une connaissance des politiques nationales et de leurs déclinaisons académiques et/ou départementales.
- Avoir des repères sur les compétences attendues en fin de cycle et sur le socle commun.

3. Situation particulière – Postes de direction d'écoles en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP et REP+) **Voir fiche d'informations n°2 – Éducation Prioritaire.**

Modalités de candidatures et entretien

- **Lettre de motivation et CV transmis à la DSDEN d'ILLE ET VILAINE - Service DIPER 1-B, pour le vendredi 27 février 2026 (17h00), par courriel sur l'adresse : ce.35div1aff@ac-rennes.fr**
- **Commission d'entretiens en présentiel ou en distanciel de mars à avril 2026.** Convocation adressée sur l'adresse courriel académique
- **Saisie des vœux dans SIAM 1er degré – (Dates prévisionnelles non connues à ce jour)**

Ces écoles réclament de la part des enseignants une disponibilité en temps et en esprit plus importante car ils doivent, encore plus qu'ailleurs :

- Faire preuve d'**ouverture aux innovations pédagogiques** et organisationnelles, en intégrant des démarches nouvelles dans le projet d'école et le réseau d'éducation prioritaire.
- **Travailler en collaboration** au sein d'une équipe pluri-catégorielle, en animant et participant activement aux groupes de travail avec les enseignants des écoles du réseau (maternelles, élémentaires, primaires, collèges), pour mettre en œuvre et mener à bien les actions définies dans le projet de réseau.
- Développer et entretenir des **relations constructives et une communication efficace** avec l'ensemble des partenaires de l'école : familles, travailleurs sociaux, services municipaux, élus locaux, associations, afin de renforcer la coopération éducative et sociale.

Listes des écoles et collèges en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP et REP +) – Rentrée 2026

COLLÈGE – TÊTE DE RÉSEAU	COMMUNE	Code U.A.I	Nom école	
CLG PAUL FÉVAL DOL-DE-BRETAGNE (0350708E) REP DOL-DE-BRETAGNE	BAGUER-MORVAN	0350114J	EPPU VINCENT VAN GOGH	REP
	BAGUER-PICAN	0351750M	EPPU LES TROIS PRUNUS	REP
	CHERRUEIX	0351646Z	EPPU LES MOULINS	REP

	DOL-DE-BRETAGNE	0350224D	EPPU LOUISE MICHEL	REP
	MINIAC-MORVAN	0351668Y	EPPU LE DORIS	REP
	MONT-DOL	0350357Y	EPPU SIMON SIRODOT	REP
	PLERGUER	0350407C	EPPU LES BADIOUS	REP
	ROZ-LANDRIEUX	0350438L	EPPU	REP
	ST-GUINOUX	0350484L	EPPU LES CEDRES	REP
	MESNIL ROC'H (Ex TRESSE)	0350588Z	EPPU TRESSE	REP
	LE TRONCHET	0350688H	EPPU ALBERT AUBRY	REP
	LE VIVIER-SUR-MER	0350687G	EPPU FRANCIS CHEVALIER	REP

COLLEGE - TÊTE DE RÉSEAU	COMMUNE	Code U.A.I	Nom école	
CLG HAUTES-OURMES RENNES (0350964G) REP RENNES	RENNES	0350944L	EMPU GUILLEVIC	REP +
	RENNES	0352199A	EEMU GUILLEVIC	REP +
	RENNES	0352018D	EMPU HENRI WALLON	REP +
	RENNES	0352435G	EMPU VOLGA	REP +
	RENNES	0352258P	EEMU VOLGA	REP +
CLG ROSA PARKS RENNES (0350895H) REP RENNES	RENNES	0352810P	EEMU ANDREE CHEDID	REP
	RENNES	0350941H	EMPU GUYENNE	REP
	RENNES	0352271D	EEMU GUYENNE	REP
	RENNES	0350667K	EMPU JEAN MOULIN	REP
	RENNES	0352207J	EEMU JEAN MOULIN	REP
CLG LA BINQUENAIS RENNES (0351851X) REP RENNES	RENNES	0352687F	EMPU PASCAL LAFAYE	REP
	RENNES	0352669L	EEMU PASCAL LAFAYE	REP
	RENNES	0352220Y	EMPU TORIGNE	REP
	RENNES	0352150X	EEMU TORIGNE	REP
CLG LES CHALAIS RENNES (0350734H) REP RENNES	RENNES	0350647N	EMPU CLEMENCEAU	REP
	RENNES	0352187M	EEMU CLEMENCEAU	REP
	RENNES	0350665H	EMPU CLOTEAUX	REP
	RENNES	0352136G	EEMU CLOTEAUX	REP
	RENNES	0352689H	EMPU JACQUES PREVERT	REP
	RENNES	0352670M	EEMU JACQUES PREVERT	REP
CLG CLOTILDE VAUTIER RENNES (0350913C) REP RENNES	RENNES	0352688G	EMPU GANTELLES	REP
	RENNES	0352668K	EEMU GANTELLES	REP
	RENNES	0353082K	EEMU TONI MORRISON	REP
	RENNES	0352209L	EEMU TREGAIN	REP
REP SAINT-MALO	SAINT-MALO	0351762A	EEMU LA DECOUVERTE	REP
	SAINT-MALO	0351032G	EEMU BELLEVUE	REP
	SAINT-MALO	0350508M	EEMU DANIEL GELIN / ROCABEY	REP
	SAINT-MALO	0352278L	EEMU ANGELE VANNIER	REP
CLG PIERRE PERRIN VAL-COUESNON (0350052S) REP TREMBLAY	BAZOUGES-LA-PEROUSE	0352325M	EEMU VILLECARTIER	REP
	CHAUVIGNE	0351816J	EMPU	REP
	MARCILLE-RAOUL	0351663T	EEMU	REP
	RIMOU-ROMAZY RPI	0350435H	EEMU	REP
	SAINT-REMY-DU-PLAIN	0350539W	EEMU	REP
	VAL-COUESNON (Ex ANTRAIN)	0352685C	EEMU JEAN DE LA FONTAINE	REP
	VAL-COUESNON (Ex TREMBLAY)	0351617T	EEMU RENE LOUCHE- DESFONTAINES	REP